

18 octobre 2013

« Un parcours de vie choisi, c'est l'affaire de la cité tout entière »

Programme

13h30 Accueil

14h00 Ouverture

- ✓ Monsieur le Président du Conseil général
- ✓ Madame la Déléguée à l'aide aux personnes handicapées
- ✓ Monsieur le Président d'Inter-Parcours-Handicap 13

14h25 Présentation de séquence de film, « L'enfant handicapé : sur le chemin de la citoyenneté »

14h35 Présentation de la thématique

- ✓ Modératrice : Hélène FOXONET, Journaliste-Consultante

14h40 « Une société inclusive, de quoi parlons-nous ? »

- ✓ Intervenant : Charles GARDOU

15h10 « Les institutions sociales et médico-sociales, de la perte à la reconstruction d'une légitimité »

- ✓ Intervenant : Daniel GACOIN

15h40 Echanges avec la salle

17h Conclusion



La loi du 11 février 2005 est fondée sur les principes d'égalité des droits et des chances, de participation et d'accès à la citoyenneté pour tous, en situation de handicap ou non.

Participer à la vie de la cité est un droit fondamental, un facteur d'épanouissement et de bien-être. Toutefois, vivre ensemble sur un même territoire ne suffit pas à prendre part à la vie en société. Encore faut-il pouvoir bénéficier de l'ensemble des services et biens sociaux (qu'il s'agisse de l'école et autres lieux de savoirs, des espaces culturels, des transports...), afin de partager et d'enrichir le patrimoine de la communauté.

Aujourd'hui encore, pour le grand public comme pour les professionnels, la question de la place des personnes en situation de handicap dans la société est un sujet sensible et controversé. En effet, nous pensons aujourd'hui encore trop souvent en termes d'intégration : ce sont les personnes qui font l'effort de s'adapter aux normes de fonctionnement et aux valeurs de la société.

Il convient de penser plutôt en termes **d'inclusion** : dans cette perspective inclusive, c'est la société qui crée les conditions permettant à chacun d'exprimer et de mettre en œuvre son projet de vie et qui favorise un *parcours de vie choisi*.

Cette conférence-débat sera l'occasion de confronter les points de vue et expériences d'experts, de personnes concernées, de familles et de professionnels, et également d'échanger sur le sens du « mieux vivre ensemble ».



Charles GARDOU

est professeur à l'Université Lumière Lyon 2, directeur de l'Institut des Sciences Pratiques d'Education et de Formation (ISPEF), président du Collectif de recherche sur les situations de handicap, l'éducation et les sociétés. Ses principaux travaux portent sur l'anthropologie du handicap et l'éducation adaptée. Il copréside avec Julia Kristeva le Conseil national « Handicap : sensibiliser, informer, former » et dirige la collection « Connaissances de l'éducation » aux éditions Erès.

Une société inclusive : de quoi parlons-nous ?

Face à l'ampleur des phénomènes d'exclusion, ce sont de nouveaux fondements pour notre vie commune que le Professeur Charles Gardou proposera dans cette conférence.

A partir des principes et exigences d'une société inclusive, il dessinera une autre vision de notre patrimoine humain et social, dont les plus vulnérables demeurent souvent privés.

Il donnera à comprendre la portée des discriminations incessamment reproduites, en mettant au jour les violations de droits que subissent, parmi d'autres défavorisés ou marginalisés, les personnes marquées par cette expression de nos fragilités qu'est le handicap.

Dans notre société où des îlots de commodités côtoient des océans d'empêchements, il suggérera une conception renouvelée des existences humaines les plus vulnérables.



Daniel GACOIN

est consultant dans les organisations sociales et médico-sociales, éducateur spécialisé et ancien directeur d'établissement social. Il dirige le Cabinet Pro-éthique Conseil. Ses travaux portent sur la conduite de projets en action sociale. Il est également auteur aux éditions Dunod.

Les institutions sociales et médico-sociales, de la perte à la reconstruction d'une légitimité

Les modèles d'intervention construits dans les années 1960 à 1980 en faveur des personnes handicapées ont été déstabilisés dans la période qui a suivi, et encore plus depuis 10 ans. Impossible de se tromper ! C'est leur légitimité institutionnelle, éthique, qui est en cause comme leur fondement et leur efficacité. On pourra dire que c'est un juste retour des choses, ou à l'inverse un procès inique. A l'heure de la désinstitutionnalisation, de l'inclusion, de la proactivité, mais aussi de la recherche de la performance, Daniel GACOIN propose une lecture de ce qui s'est passé dans les 20 dernières années. Il insistera certes sur les dimensions problématiques des transformations qu'il a vécues de l'intérieur comme acteur, puis comme accompagnateur, des structures sociales et médico-sociales. Il développera surtout quelques perspectives innovantes permettant aux institutions de retrouver leur base initiale : celle de la parole retrouvée, de la reconnaissance des personnes handicapées. Il aura à cœur d'insister sur des changements anthropologiques dans la conception du handicap, sur des approches nouvelles vers une société inclusive : la co-construction avec les personnes de leur projet d'accompagnement, la mise en mouvement du corps social, l'ouverture des institutions. Il présentera enfin une perspective peu explorée dans l'accompagnement des parcours : le développement des capacités.

Association Inter Parcours Handicap 13

Rue Henri et Antoine Maurras - 13016 Marseille

Tél : 04 86 68 47 45

conferencedebat@parcours-handicap13.fr

site internet : www.parcours-handicap13.fr

Page facebook : Mouvement Parcours Handicap 13